

Promouvoir la recherche énergétique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Promouvoir la recherche énergétique

Le Conseil fédéral souhaite coordonner et promouvoir davantage la recherche énergétique en Suisse par la mise en place, dans sept champs d'action différents, de pôles de compétence baptisés «Swiss Competence Centers for Energy Research» (SCCER).

Le pôle de compétence «Stockage» (voir page 2) et cinq autres SCCER ont entamé leurs travaux au début de cette année (lire encadré). Chaque pôle de compétence s'appuie sur un réseau pluridisciplinaire de chercheurs issus du domaine des EPF, des hautes écoles spécialisées et des universités, chercheurs qui regroupent leurs activités dans un champ d'action en faisant équipe avec les milieux économiques et l'administration pour la réalisation des projets. Afin de promouvoir la recherche énergétique et en vertu du plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée», le Conseil fédéral entend investir d'ici à 2016 un montant de 72 millions de francs dans la mise en place et l'exploitation des SCCER. Ceux-ci ont l'obligation de compléter les subsides par leurs propres ressources et par des fonds tiers provenant de l'industrie et de l'administration. Les SCCER sont par ailleurs tenus de transférer les résultats de la recherche vers le marché.

Unir les forces en matière d'innovation

Il s'agit là d'une préoccupation majeure depuis la décision d'abandon du nucléaire prise par la Confédération après l'accident de Fukushima. On vise en l'espèce à réduire la consommation d'énergie, à en accroître l'efficacité et à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables pour assurer notre approvisionnement énergétique sur le long

terme. Soutenue par le Fonds national suisse et afin de pousser la réalisation de ces objectifs contenus dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) a d'ores et déjà approuvé (à fin mars 2014) six pôles de compétence.

SCCER prévu dans le domaine de l'efficacité énergétique

Un pôle de compétence supplémentaire au moins est prévu pour le champ d'action Efficacité énergétique. Les demandes présentées n'ayant pas intégralement répondu aux critères de qualité, une nouvelle mise au concours a été lancée en novembre 2013. La CTI a récolté les soumissions jusqu'au 17 mars 2014. Objectif visé: développer des capacités de recherche dans les domaines de «la mise à disposition de l'énergie» et de «l'utilisation rationnelle de l'énergie». Un montant de 10 millions de francs a été alloué à cette fin pour les années 2014 à 2016. Le nom de la direction du (ou des) nouveau(x) SCCER sera divulgué sur le site Web de la CTI après évaluation. Des bilans réguliers permettront d'établir si les SCCER se développent comme prévu et respectent les directives et les contenus. S'ils répondent aux attentes voire s'ils dépassent les prévisions, leurs travaux seront reconduits jusqu'en 2020 avec le feu vert du Parlement. (bra)

Les sept pôles de compétence en recherche énergétique

- **«Stockage»**
Direction: Institut Paul Scherrer;
budget: 11 millions de francs
 - **«Mise à disposition de courant»**
Direction: EPF Zurich;
budget: 12 millions de francs
 - **«Réseaux et composants, systèmes énergétiques»**
Direction: EPF Lausanne;
budget: 10 millions de francs
 - **«Concepts, processus et composants efficaces dans les transports»**
Direction: EPF Zurich;
budget: 10 millions de francs
 - **«Economie, environnement, droit, comportements»**
Direction: Université de Bâle;
budget: 11 millions de francs
 - **«Biomasse»**
Direction: Institut Paul Scherrer;
budget: 8 millions de francs
- Pôle planifié**
- **«Efficacité énergétique»**
SCCER non encore attribué à la date de clôture de la rédaction;
budget: 10 millions de francs

Pour plus d'informations:
www.kti.admin.ch/energie